



Hérouville, le 18 novembre 2016

L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de  
l'Education nationale du Calvados

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants du  
premier degré

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Education nationale



Secrétariat de l'Adjoint

Dossier suivi par :  
Dominique PLE  
Inspectrice de l'Education nationale

Téléphone :  
02 31 45 95 13  
Télécopie :  
02 31 45 96 36  
Serveur vocal :  
02 31 45 96 00

Mél.  
dsden14-pac3@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036  
14208 Hérouville Saint Clair Cedex

**Objet : Echanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

Vous trouverez, ci-dessous, les informations relatives aux échanges et actions de formation à l'étranger (Erasmus + et CIEP).

► **Un projet Erasmus + pour ouvrir votre établissement à l'international en 2017**

Un partenariat Erasmus + (auparavant 'Comenius') permet de faire travailler les équipes enseignantes et administratives, et les élèves de votre école avec un ou plusieurs autres établissements en Europe autour d'un thème commun. Ces projets sont appelés des partenariats entre établissements scolaires.

Ces projets sont de véritables outils pédagogiques au service des enseignants et des élèves. Ils permettent de dynamiser la vie de l'école.

Pour des exemples de projets :

- <http://www.agence-erasmus.fr/article/120/la-mediation-culturelle-pour-refonder-l-education-prioritaire>
- <http://www.agence-erasmus.fr/article/121/decoder-les-facteurs-de-decrochage-pour-favoriser-la-reussite-de-tous-les-eleves>

Un projet se prépare avec un ou des partenaires européens trouvés par le biais des jumelages mais aussi avec eTwinning ([www.etwinning.fr](http://www.etwinning.fr)). Pour une première entrée dans les projets européens, il est préférable d'être partenaire plutôt que coordinateur (initiateur de projet).

Pour un accompagnement direct, contactez votre DAREIC au rectorat ([dareic@ac-caen.fr](mailto:dareic@ac-caen.fr)) et les conseillers pédagogiques départementaux en langues vivantes ([dsden14-langue2@ac-caen.fr](mailto:dsden14-langue2@ac-caen.fr) et [dsden14-langue3@ac-caen.fr](mailto:dsden14-langue3@ac-caen.fr))

Les candidatures devront être envoyées, pour les mobilités des individus, le 2 février 2017 et pour les partenariats stratégiques, le 29 mars 2017 ([www.erasmusplus.fr](http://www.erasmusplus.fr)).

► **Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel du CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques)**

Les stages, de durée variable selon la langue et le pays, se déroulent pendant les congés scolaires d'été. Ils visent à renforcer les compétences linguistiques,

culturelles, pédagogiques, didactiques et scientifiques des enseignants. Les langues concernées pour le premier degré sont l'anglais et l'allemand.

L'inscription se fait en ligne sur le site du CIEP : <http://ciep.fr/stages-perfectionnement-linguistique-pedagogique-culturel>

Calendrier :

- 13 janvier 2017 : inscriptions en ligne sur le site du CIEP,
- 20 janvier 2017 : après transmission par le directeur de l'école, du dossier de candidature à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription, transmission par ce dernier des dossiers au Pôle Administratif des Circonscriptions (PAC),
- 24 février 2017 : transmission au CIEP par le PAC des dossiers avec avis hiérarchique et classés par ordre de priorité.

Les conseillers pédagogiques en langues vivantes restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, [dsden14-langue2@ac-caen.fr](mailto:dsden14-langue2@ac-caen.fr) ou [dsden14-langue3@ac-caen.fr](mailto:dsden14-langue3@ac-caen.fr)

  
Mathias BOUVIER